



Direction Générale Adjointe des Services
 Vie Citoyenne, Gestion de l'Espace Urbain et Proximité
 Département Espace Urbain et Proximité
 Direction des Espaces Verts, Paysages et Biodiversité
 Service Patrimoine Arboré

Monsieur Marc FERAUD

Conseiller Municipal délégué
 Parcs et Jardins – Espaces Verts

Objet : Note de synthèse Campagne Chancre coloré + Chêne Vendôme

Affaire suivie par : Carole Bégué
 04 42 91 99 96
beguec@mairie-aixenprovence.fr

CHANCRE COLORE

Dans le cadre de la gestion du patrimoine arboré, nous allons procéder à une campagne d'enrayement du Chancre coloré. Pour rappel, c'est un champignon qui s'attaque uniquement au platane et qui cause son dépérissement. A l'heure actuelle, il n'existe pas de traitement curatif. C'est pour cela qu'on applique des mesures d'éradication (abattage des sujets atteints) et des mesures de prophylaxie pour empêcher sa dissémination.

Cette année, nous avons 5 foyers à traiter pour 12 arbres au total. Le planning prévisionnel est le suivant sous réserve des conditions météorologiques :

		MAI										JUN								
		Semaine 20					Semaine 21					Semaine 22	Semaine 23							
		L12	M13	M14	J15	V16	L19	M20	M21	J22	V23		L2	M3	M4	J5	V6			
Cours Mirabeau	4 platanes	■		■																
Avenue Victor Hugo	2 platanes		■	■																
Luynes	2 platanes				■															
Parc Vendôme	1 Chêne						■	■	■											
Garage municipal	2 platanes													■	■	■				
Parc de la Torse	2 platanes																		■	■

- Le Cours Mirabeau avec 4 platanes à abattre (12 et 14 Mai) . Nous replanterons cet hiver des Acer platanoides 'Fairview'.
- L'avenue Victor Hugo avec 2 platanes (13 et 14 Mai). Les essences pour la replantation sont à l'étude.
- Place de la Libération à Luynes avec 2 platanes (15 Mai). Les essences pour la replantation sont à l'étude.
- Le Garage municipal avec 2 platanes (2 au 4 Juin). Les essences pour la replantation sont à l'étude.
- Le Parc de la Torse avec 2 platanes (5 et 6 Juin). Un projet est à l'étude.

En moyenne ce sont des arbres qui ont entre 50 et 80 ans.